



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Chaumont, le 2 mars 2020.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Télédéclarations PAC 2020

La Chambre d'agriculture 52, la FDSEA, le CERFRANCE et la Direction Départementale des Territoires (DDT) informent les exploitants agricoles que trois réunions d'information sur les nouveautés réglementaires de la Télédéclaration PAC 2020 sont proposées :

- à *Vecqueville* le *vendredi 27 mars à 9h30*, salle CERFRANCE, 12 rue de la Liberté ;
- à *Langres* le *lundi 30 mars à 9 h 30*, salle CERFRANCE, espace Turenne, ancienne caserne)
- à *Chaumont* le *mardi 31 mars à 9h 30*, (salle CERFRANCE site Plein'est).

Des agents de la DDT seront présents pour répondre à vos questions sur la télédéclaration et un point sera fait sur les anomalies récurrentes constatées les années précédentes. En vue de ces réunions vous pouvez déjà adresser vos questions par mail à l'adresse : ddt-telepac@haute-marne.gouv.fr.

Contact : Bureau des aides directes au service économie agricole à la DDT de la Haute-Marne. 03.25.30.79.46.

Contacts Presse :

Préfecture - Lysiane Brisbare : 03.25.30.22.54/ 06 86 80 52 55
DDT - Sandrine Douillot : 03 25 30 79 02